

## DIU TRAUMATISMES CRANIO-CÉRÉBRAUX ASPECTS MÉDICAUX ET SOCIAUX

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	88 heures
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Fournir aux professionnels concernés les connaissances nécessaires sur les aspects médicaux, neuro-psychologiques et médico-sociaux du traumatisme crânien.

### Spécificités de la formation

---

Il existe deux diplômes différents avec un tronc commun sur les deux premiers modules:

- Traumatisés crâniens, Aspects médicaux et sociaux destiné aux professionnels impliqués dans la prise en charge médicale et/ou médico-sociale.
- Evaluation des traumatisés crâniens destiné surtout aux personnes intéressées par l'évaluation médico-légale du dommage corporel

Ces deux DIU différents comportent un tronc commun (sessions de Paris et Bordeaux) puis un module spécifique chacune (Paris ou Bordeaux pour Evaluation des Traumatisés Crâniens; Angers pour Aspects Médicaux et sociaux).

### Compétences développées

---

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation et une actualisation des connaissances sur les aspects médicaux et sociaux des traumatismes crânio-cérébraux aux médecins et professionnels impliqués dans la prise en charge de ces blessés.

### Conditions d'admission

---

L'inscription est subordonnée à l'autorisation pédagogique après envoi CV+lettre de motivation

Admis de droit:

- Les titulaires du Diplôme d'Etat français de Docteur en Médecine et les médecins étrangers titulaires d'un Diplôme de Docteur en Médecine permettant d'exercer la médecine dans le pays concerné,

Sur présentation d'un dossier et après avis des responsables du diplôme:

- Les internes en médecine de spécialité et de médecine générale ou résidents.

- Les autres professionnels impliqués dans la prise en charge des traumatisés crâniens : personnels des centres de rééducation, UEROS, structures d'accueil et de réinsertion.

- Toute personne intéressée par les traumatismes crâniens ayant les connaissances nécessaires pour suivre la formation.

## Inscription

---

**La procédure d'inscription comporte deux étapes :**

### **1 - Candidature :**

**Vous devez déposer un dossier via l'application candidature universitaire e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable de la formation et/ou le secrétariat pédagogique.**

**> Accédez à la plateforme E-Candidature**

### **2 – Inscription administrative**

**Une fois autorisé(e) à vous inscrire, le dossier d'inscription et un lien d'inscription pédagogique vous seront envoyés. Vous pourrez alors communiquer les pièces justificatives demandées.**

### **Tarifs :**

Droits d'inscription universitaire : 170,00 € pour 2023-2024

Coût de formation :

Financée par un organisme : 800,00 €

Non financée : 400,00 €

Tarif spécifique (sur présentation obligatoire d'un justificatif) interne en médecine exerçant sur le territoire français : 150,00 €

## Contenu de la formation

---

L'enseignement théorique est organisé sur 3 sessions

Cours théoriques:

Epidémiologie - Physiopathologie - Prévention et sécurité routière - Prise en charge au stade initial - Soins initiaux de rééducation au cours du coma et de l'éveil - Rééducation motrice au stade secondaire - Troubles cognitifs et rééducation neuropsychologique - Troubles affectifs et comportementaux - La famille du traumatisé - Le rôle des Associations - Réinsertion sociale et vie associative - Les programmes UEROS et la reprise du travail - L'enfant traumatisé crânien

Chaque session comporte des cours théoriques, des études de dossiers, des TP vidéos, des visites d'établissements, des conférences-débats, complété par un stage pratique de 10 demi-journées. La présence aux cours et le certificat (stage ou de l'Etablissement où exerce le candidat) sont obligatoires pour se présenter à l'examen.

Total volume horaire : 88h (théorique, TD, TP)

Nombre d'inscrits minimum : 20 à Paris

## Contrôle de connaissances

---

**Modalités d'examen :**

- **un examen partiel de 30 minutes** noté sur 10 passé à Bordeaux sur le programme de Versailles St QUENTIN,
- **un examen partiel de 30 minutes** noté sur 10 (passé à Angers) sur le programme de Bordeaux.
- **un examen terminal** (écrit - 2 questions) d'une heure noté sur 20 passé à Paris sur l'ensemble du programme.

Soit une note totale sur 40. Reçu si note supérieure 20/40.

- **un oral de rattrapage** : si note entre 16 et 20/40.

**Présence obligatoire aux différentes sessions de cours.**

- absence à un module entier : pas autorisé à passer l'examen de juin mais peut-être autorisé à passer l'examen oral de septembre.
- absence à un examen partiel (sans certificat médical) : équivaut à 0/10 mais n'empêche pas de passer les autres examens.
- absence à un examen partiel (avec certificat médical) : session écrite de rattrapage de 30 minutes notée sur 10, (date et lieux fixés par les enseignants).

**Stage : validé par une attestation**

## Stages

---

Les stagiaires devront effectuer un stage de dix demi-journées dans un établissement prenant en charge des traumatisés crâniens. Ce stage peut être effectué dans l'établissement où exerce habituellement le candidat.

Le lieu de stage doit être accepté par le Collège Pédagogique.

Une attestation de présence de stage de 10 demi journées, établie par le responsable du stage OU une attestation de leur employeur, indiquant qu'ils travaillent auprès des traumatisés crâniens doit être fournie par le stagiaire à l'équipe pédagogique.

Ce document est indispensable pour valider l'examen.

## Perspectives professionnelles

---

Le DIU est la seule formation complète sur le sujet, en France.

## Adresses et coordonnées

---

### Directeur d'enseignement :

Pr Azouvi  
Service de Médecine Physique et Réadaptation  
Hôpital Raymond-Poincaré  
92380 Garches  
Tél.: 01.47.10.70.74  
philippe.azouvi@rpc.aphp.fr

### Renseignements pédagogiques

Isabelle HOLOBINKA  
Assistante du Professeur P. AZOUVI  
Hôpital Raymond Poincaré  
92380 GARCHES  
Tél : 01.47.10.70.74  
Fax : 01.47.10.70.73

isabelle.holobinka@aphp.fr

## Contacts formation continue

---

Pour toute question concernant la gestion administrative

contacter Madame Agnès LAVIGNE (agnes.lavigne@uvsq.fr) ou fc-medecine@uvsq.fr